

Quarant rière attalens

(1)

(2)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Et quarant

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*II
au village de quarant hameau de
rembois et beau coup de maison isolées*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Commune d'attalens

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

D'attalens Agence dudit attalens

d. District

de Châtel Saint Denis

e. Canton

de fribourg

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*il a quinze maison hors du village
distantes d'un petit quart d'heure de l'école*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

de quarant et rembois

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

d'une demi heure

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

trente deux enfans

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

de suarriet à attallens et Couselle-^{D'heure}quard
Romenens demi heure et jusqua Chabel
une lieue

a. Leurs noms.

Romenens dessus ~~soit~~ encore les vilage de
granges Romenens et Lattreant

b. Leurs distances réciproques.

Comme sus et dit

II

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La religion Catholique-apostolique-Romaine

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

en hiver et en été de deux à trois heures

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Catéchisme du diocèse de lausane ^{ou} instruit
de la jeunesse et autre livre de prière en françois
exemple de écriture et latin

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

une discipline bien stricte

9°. Durée de l'école chaque jour?

Comme est dit ci l'article 6

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

Tout ensemble les petit avec les grand
Cependant les garçon d'un côté et filles de
l'autre

III

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

La Commune d'attallens

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

par le plus des vœux de la Commune composé de
quatre vilage d'attallens suarriet Lattrol et Couselles sous la
présidence de l'ancien bailli et l'approbation du seigneur Curé.

b. D'où est-il?

Du vilage de suarriet

c. Son nom

Claude fils de Jean-Joseph Savoy

(3)

- d. Son âge. *trente ans*
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *Celibataire*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *quatre années*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *Toujours et s'occupant de l'agriculture*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *Point que celle de l'agriculture*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?
- a. En hiver, } soit garçons ou filles. *Entre deux sauf en été que le nombre diminue*
- b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. *Rien la Commune paye*
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Rien*
- b. Quelle en est la valeur? *Le peut de revenu de la Commune*
- c. Source des revenus. *Ceux de la Commune*
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *non*
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *on ne paye point pour y être admis*
- 15°. Bâtiment de l'école. *ils n'en a rien du tout.*
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *est ni neuf ni vieux ni délabré d'autant qu'il n'en a rien*
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Comme dessus point du tout*
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? *La maison du Regent qui fournit lui-même sans rétribution*
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *Le propriétaire du bâtiment.*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(5)

huit ceuy petit et huit bache outre un petit leus d'honneur

environ deux petit. Chère de maureris trois

La paie se fait par la Commune. Sauf une petite Bergatel que la Commune reçoit d'un certain m... quelle reçoit dans Simmeire de fribourg

dans ces huit articles il n'a rien à dire Sauf les petit revenu de la Commune

RAPPORTS ECONOMIQUES

- 13°. Biens & fonds de chaque école
- a. Quelle est elle de pareils fonds?
- A Quelle en est la valeur?
- a. Sources des revenus
- b. Les biens d'écoles sont-ils répartis à ceux de l'église ou des pères?
- 14°. Prix de l'école; payé-t-on pour y être admis, combien?
- 15°. Bâtiment de l'école
- a. Quel en est l'état, est-il prêt ou vieux, ou délabré?
- b. N'y a-t-il d'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
- c. Au défaut d'un local public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il une église la maison, & à quel prix?
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'école ou le fait l'école?